



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État  
La Secrétaire d'État aux Relations avec le Parlement  
Service Central de Législation

Luxembourg, le 20 juillet 2005

Monsieur le Président  
de la Chambre des Députés

Luxembourg

Personne en charge du dossier:  
Nicole Sontag-Hirsch  
☎ 478 - 2952

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
Entrée le:  
22 JUIL. 2005

Réf.: 2004 - 2005 / 490 - 02

**Objet:** Réponse commune à la question parlementaire n° 490 du 30 juin 2005  
de Madame la Députée Anne Brasseur.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe **la réponse commune de Monsieur le Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de Monsieur le Ministre des Travaux Publics** à la question parlementaire sous objet, concernant l'implantation de la Faculté des Lettres, des Sciences Humaines et des Sciences de l'Éducation ainsi que la Bibliothèque Nationale sur un site unique.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

La Secrétaire d'État aux Relations  
avec le Parlement

Octavie Modert



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Culture,  
de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche

<b>Le Ministre aux Relations avec le Parlement</b> <b>SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION</b>	
Reg.:	SCL:
Entré le: 18 JUIL. 2005	
CE:	CHD:
A traiter par:	
Copie à:	

Luxembourg, le 15 juillet 2005

Madame Octavie Modert  
Secrétaire d'Etat aux Relations avec le Parlement  
Service Central de Législation  
43, bd F. D. Roosevelt  
L - 2450 Luxembourg

Concerne : question parlementaire n° 490 de Madame la Députée Anne Brasseur

Madame la Secrétaire d'Etat,

Nous avons l'honneur de vous faire tenir en annexe la réponse à la question parlementaire n° 490 de Madame la Députée Anne Brasseur.

Veillez agréer, Madame la Secrétaire d'Etat, l'expression de nos sentiments distingués.

Claude Wiseler  
Ministre des Travaux Publics

François Biltgen  
Ministre de la Culture,  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Culture,  
de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche

**Réponse de Monsieur le Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de Monsieur le Ministre des Travaux Publics à la question parlementaire n° 490 de Madame la Députée Anne Brasseur**

---

En réponse à la question parlementaire N° 490 de Madame la Députée Anne Brasseur concernant l'implantation de l'Université du Luxembourg et de la Bibliothèque nationale, nous avons l'honneur de nous référer aux réponses de Monsieur le Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche aux questions parlementaires n° 286 de Monsieur le Député Marc Angel et n° 430 de Monsieur le Député Marcel Oberweis.

La démarche décrite dans ces réponses est en train d'aboutir ; le groupe de travail, dont il est fait état dans ces réponses, aura terminé ses travaux d'ici la fin du mois de juillet et nous en saisisons alors le Gouvernement en conseil.